

Septembre-Octobre 2014

# espaces Amilly

numéro 185



Concert : l'Ensemble Jacques Moderne  
L'exposition « Intérieur/Extérieur », dernières dates  
Sortie à Vierzon pour les aînés

### 03 ÉDITORIAL DU MAIRE

### 04 INFOS SERVICES - AGENDA

### 05 INFORMATIONS GÉNÉRALES



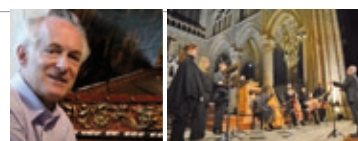
### 09 EXPOSITION

- Intérieur / Extérieur  
Dernières semaines pour prendre une bouffée d'oxygène



### 10 CULTURE

- Concert de Bob Van Asperen  
- L'Ensemble Jacques Moderne



### 12 ACADÉMIE

- Immersion au cœur de la XX<sup>e</sup> édition  
de l'Académie de musique baroque



### 14 ÉVASION

- Deux sorties organisées pour les aînés  
· Évasion à la comédie des Champs Élysées en décembre  
· Déjeuner-spectacle dans un cabaret en octobre  
- Voyage en Touraine du 27 juin



### 16 JEUNESSE

- La Maison des jeunes : le plein de soleil !



### 17 CONFÉRENCE

- La précocité intellectuelle



### 17 TRIBUNE LIBRE

### 18 DÉTENTE

- Les animations à la médiathèque  
- Un livre, un titre  
- CD adulte



**Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)**

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat

Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : l'Ensemble Jacques Moderne

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

## Chers Amillois,

Un nouvel emploi du temps à Amilly dans les groupes scolaires

L'été s'achève lentement tandis que chacun rejoint le chemin du travail et celui de l'école pour les plus jeunes. L'évolution des rythmes scolaires fait débat depuis des mois au niveau national et s'installe progressivement au sein de toutes les écoles. L'équipe municipale d'Amilly et moi-même avons donc fait le choix de mettre en place une nouvelle organisation des rythmes scolaires concertée, cohérente et soucieuse du bien-être de l'enfant.

Ce nouvel emploi du temps peut, aujourd'hui, se mettre en place suite à une première validation des institutions académiques et à une mûre réflexion entre la Ville, les directeurs d'écoles, les parents d'élèves et l'ensemble des partenaires.

Cette nouvelle année sera, pour les élèves amillois, synonyme de découverte. Au sein de nos écoles, les enfants bénéficient, en marge de l'enseignement dispensé par les professeurs, de trois heures hebdomadaires de temps d'activités périscolaires gratuites. La participation active des associations locales offre aux élèves l'opportunité d'accéder à des temps d'animations variées qu'ils pourront développer en dehors du temps scolaire s'ils le souhaitent. Accompagnés par un coordinateur unique sur chaque école et par une équipe d'animation stable, les enfants conservent leurs repères, quelle que soit l'activité choisie.

Ces activités manuelles, sportives et culturelles mobilisent de nombreux intervenants externes, et ce sont également 23 nouveaux animateurs qualifiés qui nous rejoignent. Nous avons, en effet, fait le choix d'être agréé sous le titre de la "cohésion sociale". Cela signifie que nous engageons un encadrement pédagogique plus restrictif dans le but premier de maintenir une plus grande sécurité des enfants.

Afin de proposer gracieusement ces moments d'initiation et de créativité aux élèves amillois dans le respect des normes et de leurs besoins, la Ville a engagé près de 200 000 euros. Cette somme équivaut à la mise en place du nouveau planning en estimant que 85% des effectifs scolaires auront choisi d'y participer, soit plus de 1 100 élèves.

Ce projet donne la possibilité à l'enfant de découvrir de nouvelles activités et ainsi de s'ouvrir davantage à son environnement. Nous espérons donc que nos propositions satisferont leurs besoins et leurs envies afin de développer leur curiosité et de les inciter à participer aux nombreuses activités à venir.

Outre ces évolutions, cette période de rentrée ne touche pas seulement les plus jeunes d'entre nous. Les Écoles municipales d'art et de musique ouvrent à nouveau leurs portes aux jeunes artistes prometteurs et aux amateurs passionnés. Animé cet été par la vingtième académie de musique baroque et par les enfants de l'accueil de loisirs, le Domaine de La Pailletterie va donc, lui aussi, retrouver son rythme scolaire.

Les associations sportives et culturelles reprennent également peu à peu leurs activités, offrant à chacun la possibilité de s'épanouir dans son domaine de prédilection.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous une rentrée pleine de découvertes et d'enthousiasme.



**Gérard Dupaty**  
Maire d'Amilly  
Premier vice-président  
de l'agglomération montargoise

Gérard Dupaty

## INFOS SERVICES

**Mairie d'Amilly** : 3, rue de la Mairie  
BP 909 – 45200 Amilly.  
Tél. : 02 38 28 76 00

**Clic M. le Maire** :  
mairie.amilly@amilly45.fr

**Rencontrer M. le Maire** :  
sur rendez-vous les mercredis, jeudis et samedis au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité : 02 38 28 76 00  
Réservation de salles : 02 38 28 76 14  
Service Affaires Générales - Associations - Élections :  
02 38 28 76 12

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques : 02 38 93 85 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 98 27 26

Objets trouvés : 02 38 98 27 26

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :  
02 38 28 76 09

Service Aménagement du Territoire : 02 38 28 76 40

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Galerie d'Art L'AGART : 02 38 85 79 09

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3<sup>e</sup> Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailleterie : 02 38 93 90 51

Restaurants du Cœur : 02 38 85 23 67

Cimetière intercommunal et crématorium :  
02 38 89 28 57

### Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy : 02 38 85 36 54

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

### Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

### Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

## L'AGENDA DES MOIS

### SEPTEMBRE

<b>Exposition "Intérieur/Extérieur"</b> <i>jusqu'au 21 septembre</i>	les mercredis, samedis et dimanches les vendredis	de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 de 14h00 à 19h30	Maison Saint-Loup
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	12 - 19 - 26	18h00	Église Saint-Martin
<b>Animations à la médiathèque</b> <i>Les vendredis ciné</i> <i>Ciné'mômes</i> <i>Cluéo géant pour adultes</i>	vendredi 12 samedi 13 samedi 13	20h00 15h00 19h00	Médiathèque
<b>Concert orgue et clavecin</b> <i>Bob Van Asperen</i>	dimanche 14	18h00	Église Saint-Martin
<b>Bourse aux vêtements enfants</b>	mercredi 24 jeudi 25	de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle de l'ancienne gare
<b>Animation à la médiathèque</b> <i>Lecture à haute voix</i>	mercredi 24	19h00	Médiathèque
<b>Réunion Conseil Municipal</b>	mercredi 24	20h00	Maison Saint-Loup
<b>Animation à la médiathèque</b> <i>Projection ciné</i>	vendredi 26	20h00	Médiathèque
<b>Exposition à l'AGART</b> <b>"Tal Coat en regard(s)2"</b> <i>du 27/09/2014 au 28/02/2015</i> <i>- vernissage</i>	du jeudi au samedi samedi 27	de 14h00 à 19h00 19h00	AGART

### OCTOBRE

<b>Les vendredis de l'orgue</b>	3 - 10 - 17	18h00	Église Saint-Martin
<b>Spectacle d'Hélène Ventoura</b> <i>"Tout un monde"</i>	vendredi 3	19h30	Médiathèque
<b>Bourse aux jouets et vêtements organisée par C'Vinot Land</b>	dimanche 5	de 9h00 à 17h00	Préau Clos-Vinot
<b>Bourse aux vêtements adultes</b>	mercredi 8 jeudi 9	de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle du Bourg
<b>Animations à la médiathèque</b> <i>Les vendredis ciné</i> <i>Ciné'mômes</i>	vendredi 10 samedi 11	20h00 15h00	Médiathèque
<b>Concert</b> <i>Ensemble Jacques Moderne</i>	dimanche 12	18h00	Église Saint-Martin
<b>Banquet d'automne pour les aînés</b>	dimanche 19	12h00	Espace Jean-Vilar
<b>Déjeuner-spectacle pour les aînés</b>	mercredi 22	départ à 7h45	Vierzon
<b>Réunion Conseil Municipal</b>	mercredi 22	20h00	Maison Saint-Loup
<b>Animations à la médiathèque</b> <i>Lecture à haute voix</i>	jeudi 23	10h30	Médiathèque
<i>Rencontre "faut-il avoir peur de l'art contemporain ?"</i>	vendredi 24	19h00	
<i>Conférence avec E. Anscutter</i>	samedi 25	15h00	
<b>Cérémonie de la mémoire</b>	samedi 25	de 10h30 à 12h30	Crématorium
<b>Animations à la médiathèque</b> <i>Atelier "percussions du monde"</i> <i>2 séances de démonstration</i>	mercredi 29	16h00 14h30 et 15h30	Médiathèque

## La bourse aux vêtements

Les bénévoles de la bourse amilloise organisent une vente de vêtements pour enfants salle de l'ancienne gare, près de la Maison des jeunes. Les articles (10 vêtements et 2 paires de chaussures par personne) devront être étiquetés à l'aide d'un papier fort et être déposés le **lundi 22 septembre** de 14h00 à 18h00 et le **mardi 23 septembre** de 9h00 à 12h00 pour être vendus le **mercredi 24 septembre** de 9h00 à 18h30 et le **jeudi 25 septembre** de 9h00 à 12h00.

La bourse aux vêtements pour les adultes se déroulera sur le même principe, salle du bourg, en octobre. Les articles seront à déposer le **lundi 6 octobre** de 14h00 à 18h00 et le **mardi 7 octobre** de 9h00 à 12h00 pour être vendus le **mercredi 8 octobre** de 9h00 à 18h30 et le **jeudi 9 octobre** de 9h00 à 12h00.

À noter : les dates de la prochaine bourse aux jouets, cadeaux, livres, matériel de ski et de puériculture : du **17 au 20 novembre**.

## L'aide aux devoirs

Avec le soutien de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), depuis la rentrée 2005, des adultes donnent du temps à des enfants des écoles primaires pour leurs devoirs et leçons. Ce sont les enseignants qui sollicitent les familles des enfants concernés. L'intervention a lieu dans les locaux des écoles un jour ou deux par semaine après les cours.



C'est la municipalité d'Amilly qui met les locaux à disposition. Ces interventions sont appréciées par tous. À nouveau, pour la rentrée 2014/2015, nous nous préparons à intervenir dans les écoles du Clos-Vinot, de Viroy et de Saint-Firmin des Vignes. Nous sommes actuellement une trentaine de bénévoles mais ce nombre reste insuffisant pour répondre aux sollicitations des enseignants et aux besoins des enfants. L'objectif de l'aide aux devoirs est d'apporter un soutien aux devoirs et aux leçons (lecture, écriture, calcul, récitation) en toute convivialité.

La spontanéité, la vivacité des enfants font, du temps passé avec eux, des moments toujours riches. Si vous avez un peu de temps à donner (1 à 2 heures par semaine), venez apporter votre aide !

**Une réunion d'information et de concertation sera organisée le vendredi 3 octobre de 18h00 à 20h00 au 1<sup>er</sup> étage de la Maison Taraud.**

**Renseignements :** Anne-Marie et Alain Denis Tél. : 02 38 93 92 43  
**Courriel :** annemariealain.denis@free.fr

## La bourse aux jouets et vêtements avec C'Vinot Land

L'association des parents d'élèves *C'Vinot Land* organise une bourse aux jouets/vêtements "Tout pour l'enfant" le **dimanche 5 octobre** de 9h00 à 17h00, au Clos-Vinot élémentaire sous le préau des grands.



Vous pouvez réserver votre espace :  
Tél : 06 81 21 05 03 ou au 07 81 27 07 29  
(3€ le mètre, table fournie), installation des exposants à partir de 8 heures.

## ON EN PARLE

### William Benezit en équipe de France

Jeune de la maison de l'enfance d'Amilly, William Benezit a découvert le handball aux J3 d'Amilly au gymnase Ladoumègue en septembre 2011.

Il a très vite progressé grâce à son assiduité et aux entraînements de grande qualité prodigués par Kamel Messibah qui reconnaît en lui une capacité exceptionnelle.

Lors d'un déplacement d'excellence régionale des moins de 18 ans avec les J3 Amilly, il est détecté par un technicien de Division 2. Le sélectionneur du pôle espoir de Chartres contacte alors Yves Jomat, le président des J3 Hand, pour proposer à William de participer aux sélections où il est retenu. C'est un joueur qui peut évoluer en Division 1, il a une détente exceptionnelle, très technique et a une marge de progression très importante. Dès son accueil au pôle espoir en décembre 2013 il est très vite repéré et sélectionné pour l'équipe de France cadets avec laquelle il brille déjà. Pour les J3 Amilly, c'est une grande fierté de former en 2 ans un tel sportif, preuve que notre section est excellente formatrice grâce à Kamel. Aucun autre club du Loiret n'a aujourd'hui un sélectionné en équipe de France. William revient tous les week-end à Amilly et s'entraîne très régulièrement dans son club formateur qu'il remercie sportivement pour cette formation.



## L'opération Brioches : un appel à la générosité



Du **6 au 12 octobre**, l'Adapei 45 Les papillons blancs du Loiret, association départementale affiliée à l'Unapei, comptera sur l'esprit de solidarité des Loirétains pour vendre un maximum de brioches au profit des personnes handicapées mentales. Vous pourrez acheter vos brioches au stand tenu par les bénévoles de l'association au Géant Casino d'Amilly, toute la journée, **vendredi 10 et samedi 11 octobre** de 9h00 à 20h30. À noter également, des ventes privées auront lieu à Sanofi Aventis, à Aperam et dans les établissements médico-sociaux situés sur la commune d'Amilly et gérés par l'Adapei 45 : le Jardin d'Enfants Spécialisé (JES), rue Cheminée Peynault, l'ESAT Les Râteliers, le SESSAD et la Résidence (foyer d'hébergement) des Terres-Blanches.  
**Renseignements :** [www.adapei45.asso.fr](http://www.adapei45.asso.fr)

**L'équipe des Restaurants du cœur recherche des bénévoles hommes ou femmes, libres le mardi, jeudi ou vendredi matin. Pour tous renseignements : Tél : 06 60 22 36 46.**

## L'École municipale de musique

### Soirée musicale en plein air à La Pailletterie

À l'École de musique, il est de tradition de terminer l'année scolaire par une grande fête champêtre. Les deux dernières années, la météo nous avait malheureusement interdit de réaliser ce projet et nous avons dû nous replier à l'Espace Jean-Vilar. Par bonheur, cette année, une courte fenêtre météo nous a autorisés à réaliser un parcours musical dans les jardins du parc de La Pailletterie. Plus de 400 spectateurs s'étaient donné rendez-vous de 20h30 à la nuit tombée pour applaudir tous les ensembles de l'École.



L'ensemble de Jazz avait pris possession au crépuscule du pavillon de chasse.

Les chanteurs étaient sur le perron du château, tandis que l'ensemble de musique ancienne s'était installé dans la salle Jordi Savall. À sa sortie, le public était accueilli par un quatuor de cuivres qui avait posé ses pupitres sur la pelouse en face du château. Après une courte déambulation, les orchestres de premier cycle attendaient à l'orée du verger. En se rapprochant du Vernisson, surgissant de derrière les arbres, une vingtaine d'élèves des classes de clarinettes et saxophones ont surpris les spectateurs. Aux abords de l'étang, les ensembles de flûtes, de contrebasses et d'accordéons ont, tour à tour, interprété les pièces travaillées pendant l'année. Au pas de course le public s'est regroupé autour de l'orchestre symphonique qui a joué un florilège du répertoire Klezmer.

Il faisait nuit noire lorsque quatre batteurs ont clôturé la soirée après la traditionnelle remise des récompenses.

### Dernières inscriptions à l'École municipale de musique

Le **jeudi 11 septembre**, le secrétariat vous accueillera de 9h à 12h et de 14h à 18h pour l'inscription des nouveaux élèves (dans la limite des places disponibles). S'il ne vous est pas possible de vous déplacer pendant ces plages horaires, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone. Les jeunes nés en 2009 peuvent s'inscrire en classe d'éveil musical. Les cours reprendront cette année le **lundi 15 septembre**.

Renseignements et inscriptions : École de musique - Domaine de La Pailletterie  
Tél : 02 38 85 03 34 - Courriel : [ecolemusique@amilly45.fr](mailto:ecolemusique@amilly45.fr)

## L'accueil de loisirs : déjà les prochaines inscriptions

### Les inscriptions pour les vacances de Toussaint

Le séjour aura lieu du **20 au 31 octobre** et s'adressera aux enfants scolarisés nés entre 2003 et 2011. Les inscriptions sont prévues du mardi 23 septembre au samedi 4 octobre. Les familles doivent se munir des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile,
- le livret de famille,
- la copie des pages du carnet de santé de l'enfant mentionnant les vaccinations obligatoires,
- l'attestation d'assurance extra-scolaire 2014/2015,
- un document sur lequel figure le n° d'allocataire C.A.F,
- pour les non-allocataires de la C.A.F, l'avis d'imposition 2012 et les trois derniers bulletins de salaire et tout autre justificatif de ressources.



Si votre enfant a fréquenté l'accueil de loisirs en 2014, il sera inutile de remplir un nouvel imprimé. Renseignements et inscriptions : service Enfance - 122 rue Albert-Frappin - Tél : 02 38 28 76 72.

## La piscine : nouveaux horaires

Suite à la réorganisation des rythmes scolaires, la piscine sera ouverte au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h15 à 13h15 et de 16h30 à 19h15, le mercredi de 12h15 à 13h15, le samedi de 16h30 à 18h30 et le dimanche de 9h00 à 12h15. L'activité Naïade, suspendue durant l'année scolaire passée, reprendra son activité le vendredi en même temps que toutes les autres début septembre. La piscine sera fermée du 20 au 25 octobre, en raison de la vidange. Elle rouvrira le dimanche 26 octobre. Plus de renseignements Tél : 02 38 85 47 56.

## Pour les aînés

### • Le banquet d'automne

Le second banquet de l'année 2014 aura lieu le **dimanche 19 octobre** à l'Espace Jean-Vilar à partir de 12 heures.



### • Les inscriptions pour bénéficiaire du colis de Noël

Les personnes âgées de 65 ans et plus qui ont reçu le colis de Noël 2013 seront automatiquement inscrites pour le colis de Noël 2014. Il n'en va pas de même pour les personnes atteignant 65 ans en 2014, ni pour les nouveaux Amillois(es) remplissant les conditions d'âge : dans ces deux cas, les administré(e)s souhaitant recevoir le colis de fin d'année offert par la Ville devront en informer le service du 3<sup>e</sup> Âge qui leur fera remplir une demande afin d'enregistrer leur inscription sur fichier informatique.

La demande d'inscription pourra être envoyée aux personnes ne pouvant se déplacer, ledit service reste à la disposition des personnes âgées pour tout renseignement complémentaire. Pour les personnes déjà bénéficiaires du colis : merci d'avance à elles ou à l'un de leurs proches de bien vouloir signaler tout changement intervenu depuis Noël 2013 (n° de téléphone, changement d'adresse au sein de la commune, hors commune, départ en maison de retraite...).

## L'École municipale d'art

En cette période de rentrée, avez-vous pensé à essayer un cours d'arts plastiques ?



L'École municipale d'art, installée au Domaine de La Pailleterie, est un lieu d'initiation et d'éveil à la création et à la pratique artistique. L'équipe d'artistes-enseignants aide les élèves à trouver leur moyen d'expression personnelle dans la convivialité et l'échange, sous forme de séances hebdomadaires de deux heures. Ces cours sont tous publics, ils accueillent les enfants à partir de 6 ans, les adolescents ainsi que les adultes.

### Cours enfants 6/14 ans avec Guylène Naccaro

6 / 8 ans : vendredi de 17h30 à 19h30  
samedi de 13h30 à 15h30  
samedi de 15h30 à 17h30  
9 / 11 ans : mardi de 17h30 à 19h30  
mercredi de 14h00 à 16h00  
12 / 14 ans : mercredi de 16h00 à 18h00  
mercredi de 18h00 à 20h00  
samedi de 10h15 à 12h15

### Cours adolescents/adultes avec Vincent Phelippot

ados/adultes : mercredi de 15h30 à 17h30  
adultes : mardi de 18h00 à 20h00  
adultes : mercredi de 17h30 à 19h30

Sachez qu'il est possible de faire un cours d'essai. Les pré-inscriptions sont à effectuer auprès du service culturel de la Mairie d'Amilly : 122, rue Albert-Frappin, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Renseignements :  
Tél. : 02 38 28 76 68

## Le recensement

Le recensement intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire et obligatoire, il concerne tous les jeunes français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue auprès des services municipaux du lieu de résidence.



Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales. Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout

examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, baccalauréat, conduite accompagnée...). Entre 18 et 25 ans, c'est le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.

### Pour qui, quand, pourquoi, comment? Qui, Quand ?

Tous les jeunes citoyens, dans les trois mois suivant leur 16<sup>e</sup> anniversaire après ce créneau, tout recensement est possible mais il engendrera un décalage dans la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

### Pourquoi ?

Pour être convoqué à la Journée défense et citoyenneté à partir de 17 ans, qui permet de se présenter à tout examen

public ou concours tels que le Bac, le permis de conduire, fonction publique, ...

### Comment ?

En se déplaçant en mairie ou sur internet [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

### Pour en savoir plus :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement> ou sur facebook : "Parlons Défense"

Renseignements : Centre du Service National d'Orléans - Quartier Bellecombe  
BP 32521 - 45038 Orléans Cedex 1 - Tél : 02 38 65 21 32.  
[csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr)

## Les cours de conversation

Vous aimez correspondre, communiquer, échanger en langues étrangères, vous cherchez à vous perfectionner ou à vous remettre à niveau pour des raisons personnelles ou professionnelles ? La Ville d'Amilly propose des cours de conversation d'espagnol et d'italien en complément de ses actions menées dans le cadre de ses jumelages avec Nordwalde (Allemagne), Vilanova del Cami (Espagne) et Calcinaia (Italie).

**Nouveau :** pour les personnes intéressées par des cours d'espagnol niveau débutant, il est proposé d'ouvrir un cours (sous réserve d'un effectif suffisant) le mardi de 12h00 à 13h00 ou de 15h00 à 16h00. Nous vous orienterons vers le cours qui vous convient.

**Contact :** n'hésitez pas à contacter le service



jumelages - Mairie d'Amilly, 122 rue Albert-Frappin 45200 Amilly. Tél. : 02 38 28 76 68  
Courriel : [jumelage@amilly45.fr](mailto:jumelage@amilly45.fr)

## La réception des nouveaux Amillois

La réception d'accueil réservée aux nouveaux Amillois résidant dans notre commune depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, aura lieu le **samedi 15 novembre** à partir de 10 heures à l'Espace Jean-Vilar (264, rue de la Mère-Dieu).

Lors de cette manifestation, le Maire présentera la Ville, les services, ainsi que les projets et les activités divers de la commune.

Un cadeau de bienvenue sera remis, composé de documentation regroupant toutes les informations liées aux services de la Mairie.

Les personnes le désirant peuvent s'inscrire dès à présent, au service Communication.

Tel : 02 38 28 76 25

Courriel : [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr)



## ON EN PARLE

### Une mini-entreprise généreuse

Jeudi 3 juillet, au collège Robert-Schuman, les élèves de 3<sup>e</sup> de la section SEGPA, ont remis un chèque de 200 euros à Bruno Golvet, président de l'association Chrysalide et représentant départemental de l'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques).

Ce beau geste fait suite à une expérience menée par Mme Vacher, directrice de la SEGPA et soutenue par de nombreux partenaires : M. Lorber (EPA, Entreprendre Pour Apprendre), Mme Samson (directrice des ressources humaines, société Redex à Ferrières), M. Fleuriet (artisan plombier à Villemandeur et sponsor), Mme Fonck (coordinatrice de la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré), avec l'assistance de Mme Moutaux (principal adjoint du collège) et de M. Morel (CPE).



Remise du chèque par V. Luis, PDG de Schumanucure, à M. Golvet.

Dans le cadre d'un partenariat avec EPA, les élèves de cette classe ont créé "Schumanucure", une mini-entreprise avec tous les services nécessaires : Direction Générale, Ressources Humaines, Finances, Marketing et Technique. Après avoir choisi le projet d'entreprise de "soins-manucure" permettant d'offrir aux clients des massages des mains et poses de vernis pour un prix modique, les mini-entrepreneurs sont entrés dans les préoccupations de la vie active. Recherche d'un local, étude de marché, réunion des fonds, gestion des stocks, analyse des résultats et publicité ont fait partie de leur quotidien. Jeudi 3 juillet, lors de l'Assemblée Générale de clôture, le bilan présenté par le jeune PDG et ses responsables de services, a prouvé la brillante réussite de la mini-entreprise. Mais, outre le bilan d'activité, le PDG de "Schumanucure" a tenu à remettre une partie des bénéfices à Chrysalide. La somme restante permettra aux élèves de partager un repas et une sortie. Avant de recevoir le chèque, M. Golvet a présenté son association et a annoncé que ce don irait aux ateliers de modelage, de peinture, d'écriture et aux sorties. Comme il se devait, l'Assemblée Générale s'est terminée par un verre de l'amitié.

*Les journalistes du "Petit Journal de Robert" (journal du collège)*

Conformément au code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.2313-1 et R.2313-2 relatifs à la publicité des budgets et des comptes, vous trouverez ci-dessous les données synthétiques sur la situation financière de la Ville.

### Budget supplémentaire

#### Ratios communaux de la décision modificative n°1 - Exercice 2014

Informations financières - RATIOS (Nombre d'habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 : 12 482)		Valeurs communales BP + BS 2014	Moyennes nationales BP 2012 <sup>(1)</sup>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/Population	16 268 000,00	1 303,32 €
2	Produit des impositions directes (73111)/Population	814 000,00	706,14 €
3	Recettes réelles de fonctionnement (hors 002)/Population	19 542 479,03	1 565,65 €
4	Dépenses d'équipement brut (hors 45*)/Population	26 131 748,35	2 093,55 €
5	Encours de dette (au 1 <sup>er</sup> janvier)/Population	0,00	0,00 €
6	DGF (7 411)/Population	1 501 600,00	120,30 €
7	Dépenses de personnel (012)/Dépenses réelles de fonctionnement	9 723 000,00	59,77 %
8	Effort fiscal (fiche DGCL de 2013)	1,379	1,153
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	/	/
9	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	16 268 000	83,24%
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	133,72 %	43,1 %
11	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	0,000	0,827

<sup>(1)</sup> Publications : *Les budgets primitifs 2012 des communes : Analyse financière par strate - Communes de métropole de 10 000 à 20 000 habitants* - Site du Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire/DGCL. Exception pour le ratio n° 8 pris sur la fiche DGCL de 2013.

### Une cérémonie de la mémoire au crématorium d'Amilly - Montargis

Le samedi 25 octobre, de 10h30 à 12h30, le crématorium ATRIUM d'Amilly-Montargis organise "une cérémonie de la mémoire".

Le SICAM, la direction et le personnel du crématorium souhaitent réunir les familles et opérateurs funéraires pour participer à un geste fort envers les défunts de l'année. Cette cérémonie de la mémoire, préparée et animée par l'équipe du crématorium, sera pour toutes les personnes présentes un moment chargé de recueillement, de sérénité et d'émotion.



Gestes de souvenir, témoignages, lectures et intermèdes musicaux, propices aux souvenirs et à l'évocation de la mémoire des défunts, composeront les temps forts de cet hommage. Ce sera ainsi l'occasion pour les familles d'écouter le témoignage d'autres familles, des membres d'association pour évoquer ensemble le deuil, telles que JALMALV (accompagner et soutenir les personnes en deuil), Jonathan pierres vivantes (accueillir les parents ayant perdu un enfant) ou encore l'association Crématiciste de l'Orléanais.

"...Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant..."



# L'EXPOSITION INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

DERNIÈRES SEMAINES POUR PRENDRE UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE !

**L**a Ville accueille, jusqu'au 21 septembre, Maison Saint-Loup place de Nordwalde, l'exposition "Intérieur / Extérieur", réalisée en partenariat avec Les Turbulences - FRAC Centre, à partir des œuvres de sa collection, au croisement entre architecture et art contemporain.

Les œuvres exposées abordent la relation entre l'intérieur et l'extérieur et les notions d'espaces public et privé. Ugo La Pietra, Daniel Buren ou Rodney Graham questionnent les rapports de l'œuvre avec son environnement et remettent en cause la galerie comme seul espace d'exposition. Les œuvres de Betty Bui, Ludger Gerdes, Stéphanie Nava soulignent l'ambiguïté existant entre l'espace intérieur et la place publique et brouillent leurs limites. D'autres artistes, à l'image de Guy Rottier, Matthieu Mercier ou Martin Honert remettent en question l'objet "maison", nomade ou sédentaire, les notions d'ouverture et de fermeture, d'individuel et de collectif. Une section consacrée aux architectes japonais, tels que Shigeru Ban ou SANAA, met en lumière leur volonté de créer des contacts permanents entre l'espace intime et l'environnement extérieur.

## Et autour de l'exposition...

Des groupes venus des écoles, collèges et lycées d'Amilly et du département ont été et seront accueillis jusqu'au 21 septembre.



Une exposition itinérante consacrée aux architectes japonais a été proposée à des écoles collèges et lycées de Villemandeur, Montargis et Ferrières en Gâtinais. Les élèves adultes de l'École d'art ont prolongé leur visite par une section consacrée aux architectures utopiques qui était présentée lors des portes ouvertes de l'École les 26 et 27 juin derniers.

## Zoom sur ... Une bouffée d'oxygène

Cette installation fait partie d'une série, les Immersions, conçue par l'artiste et architecte Ugo La Pietra à partir de 1967. Il y dénonce les dérives autoritaires des systèmes urbains, qui, selon lui asphyxient l'individu. Pour Colpo di Vento, présentée à Amilly, le visiteur est invité à engouffrer sa tête dans la béance du trou noir et à déclencher l'arrivée d'air par le biais d'une arme. Il s'inflige ainsi "une bouffée d'oxygène", comme un sursaut de conscience.



Vous avez été nombreux à visiter ces expositions, particulièrement durant la période estivale. 🌸

## Entrée libre - Maison Saint-Loup, Place de Nordwalde

Les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h, les vendredis de 14h à 19h30.

Des visites libres ou commentées pour les groupes peuvent être organisées en dehors de ces horaires sur simple réservation auprès du service culturel de la Ville.

## Pour en savoir plus

Tél : 02 38 28 76 22 - Courriel : culture@amilly45.fr

Ugo La Pietra - Colpo di vento, 1970-2008 - Immersione "una boccata d'ossigeno"  
Installation - Métal, bouteille à oxygène 205 x 200 x 56 cm inv. 008 65 01  
Collection FRAC Centre, Orléans

## CONCERT DE BOB VAN ASPEREN DE FROBERGER À BACH



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE À 18H00 EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

**L**es Jardins d'Agrément ouvrent la saison musicale 2014-2015 en invitant Bob Van Asperen. Né en 1947 à Amsterdam, il fut professeur de clavecin et basse continue de 1972 à 1991 au Conservatoire Royal de La Haye, puis au Conservatoire d'Amsterdam, succédant à son maître Gustav Leonhardt en 1993. Il enseigne actuellement dans différentes académies, et notamment l'Académie de Musique Ancienne de Saint-Pétersbourg.

### Au programme : orgue et clavecin

Depuis l'invitation de Gustav Leonhardt, pendant ses études, à participer au film "La Chronique d'Anna Magdalena Bach" et à l'enregistrement des "fugues à miroir" de *l'Art de la Fugue*, une longue collaboration musicale se développe entre eux, entre autres dans des concerts et enregistrements pour deux clavecins, par exemple dans les Doubles Concertos de Bach pour EMI avec l'ensemble d'instruments anciens *Melante Amsterdam*. Il est en même temps

continuiste et soliste à l'orgue dans l'intégrale des cantates bachiennes de Leonhardt, et accompagne régulièrement en concert et sur disque des solistes comme Frans Brüggen et Anner Bijlsma.

Depuis des décennies, il donne des récitals de clavecin et orgue dans le monde entier. Il a produit jusqu'à présent plus de 70 CDs solo : œuvres de J.S. Bach, comme *Ciaccona* avec ses transcriptions d'œuvres de vio-

lon, les Inventiones, le Clavier bien tempéré, les concertos pour 1 à 4 clavecins, les Toccatas, les Variations Goldberg et également des partitions de C.P.E. Bach, Frescobaldi, Scarlatti, Händel, François et Louis Couperin, John Bull... Il a gravé les Suites Françaises de J.S. Bach

sur un clavecin de Christian Vater (Hanovre, 1738) au Germanisches Nationalmuseum de Nürnberg pour Aeolus. Bob van Asperen enregistre en ce moment les œuvres intégrales de Johann Jacob Froberger et de Louis Couperin sur des orgues et clavecins historiques, entre autres à Chartres sur les instruments de la collection de Kenneth Gilbert, projet soutenu par le bureau d'architectes *Ambiente & Environment* de Münster (D) et Atelier *PRO*, architectes de La Haye.

Nombre de ses productions ont été récompensées par des prix comme le prix *Edison*, Diapason d'Or, Dix du Répertoire, Choc du Monde de la Musique, *Deutsche Schallplattenpreis*, *Preis der Deutschen Schallplattenkritik* et *Ondas de Musica*.

Il proposera à Amilly un programme à l'orgue et au clavecin avec des œuvres de Froberger, Couperin et Bach. 🌿



### Renseignements et réservations

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**  
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 9 € - Tarif enfant < 12 ans : 5 €  
Abonnement 2 concerts d'orgue + concert de l'EUBO : 31 €  
Gratuit pour les élèves de l'École de musique d'Amilly

*Concert proposé avec le soutien du Conseil Général du Loiret  
En collaboration pour le prêt d'instruments, avec l'ARIAM  
Ile-de-France (Région Ile de France – Ministère de la Culture)*

# L'ENSEMBLE JACQUES MODERNE

## STABAT MATER, MESSE DE MADRID - DOMENICO SCARLATTI

**D**omenico Scarlatti naît à Naples en 1685 (la même année que Haendel & Bach) et reçoit de son père Alessandro (1660-1725), lui-même illustre compositeur, sa formation musicale. Par son parcours, sa formation musicale et son travail au service de différentes cours princières, il voyage à travers l'Europe entière. Il incarne, comme d'autres qui ont par ailleurs croisé son chemin (Haendel, Roseingrave...), cette circulation de l'art, des artistes et des esthétiques à travers l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Des œuvres majeures du répertoire italien

Au sein de sa production vocale, le Stabat Mater est certainement son œuvre la plus ambitieuse et la plus connue. En outre, à de nombreux égards elle se diffé-



rencie des autres. Ses dimensions importantes, l'irrésistible profondeur dramatique, son unité stylistique alliée à une grande variété de timbres en font l'une des œuvres sacrées les plus importantes du XVIII<sup>e</sup> siècle italien. Nous ne connaissons ni la date ni le contexte dans lequel Scarlatti

compose cette pièce dont il manque le manuscrit original. La partition la plus importante est conservée à la bibliothèque du conservatoire "Benedetto Marcello" de Venise.

C'est la seule pièce de musique sacrée Scarlatienne qui présente une telle complexité d'écriture : on suppose donc que pour le Stabat Mater le compositeur avait à sa disposition un ensemble de chanteurs très qualifiés. Ainsi, il est très probable qu'il ait été composé durant son magistère à la chapelle Giulia du Vatican, entre 1714 et 1719.

C'est cette œuvre majeure que l'Ensemble Jacques Moderne proposera au cœur de son programme pour ce concert.

### Direction Joël Suhubiette

Dirigé par Joël Suhubiette depuis près de 20 ans, l'Ensemble Jacques Moderne doit son nom à un imprimeur de musique lyonnais du XVI<sup>e</sup> siècle.

À l'instar de cet illustre personnage, le principal objectif



©Francois-Passerini

de l'Ensemble Jacques Moderne est de défendre l'interprétation des musiques anciennes. Il explore ainsi un vaste champ du répertoire vocal, sacré et profane, allant de la Renaissance à l'apogée du Baroque.

L'enthousiasme témoigné par les musiciens, le public et la presse, ainsi que sa riche discographie, confirment que l'Ensemble Jacques Moderne trouve ainsi une couleur appropriée aussi bien à la polyphonie de la Renaissance (Mouton, Guerrero, Victoria, Morales, Le Jeune...) qu'au répertoire baroque (Bassano, Gagliano, Carissimi, Buxtehude, Bach, Purcell, Scarlatti...).



©Gérard Proust

DIMANCHE 12 OCTOBRE À 18H00 EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Sa couleur, ses qualités de clarté et de justesse, unanimement louées par la critique, lui ont permis de trouver une place et une identité vocale propre dans le paysage choral français. 🎭

### Renseignements et réservations

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**  
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 17 € - Tarif réduit 12 €  
Tarif groupe (selon conditions) : 12 € - Tarif enfant < 12 ans : 5 €  
Gratuit pour les élèves de l'école de musique d'Amilly  
Abonnement 3 concerts : 45 € / 5 concerts 70 €

Projet Artistique et Culturel de Territoire (P.A.C.T.) financé par la Région Centre.



**L**e début de l'été a été une nouvelle fois sous le signe de la musique à Amilly. L'association "Les Jardins d'Agrément", soutenue par la Ville, a organisé la XX<sup>e</sup> Académie de musique baroque. Epaulés par six professeurs de renom, vingt-quatre passionnés ont participé à cette aventure musicale. Afin de mieux comprendre les motivations et attentes de chacun, nous avons suivi deux professeurs et cinq stagiaires. Vous partagerez avec eux leur passion de la musique baroque à Amilly.

### D'illustres professeurs qui attirent des stagiaires de divers horizons

Pour débiter le stage, les professeurs ont dévoilé leur talent le temps d'un concert en l'église Saint-Martin. Clavecin, violon, violoncelle et traverso étaient représentés par des artistes renommés (cf encadré).



Concert d'ouverture des professeurs.

Les professeurs sont désormais des habitués et choisissent, année après année, de participer à l'aventure. Amilly, la Ville des Arts, qui aide à développer de nouveaux talents, qui souhaite partager une culture peu connue, a trouvé une formule qui plaît. Le nombre important d'amateurs de bon niveau, d'étudiants et de professionnels, venus de toute la France illustre la qualité dégagée culturellement par Amilly mais également par l'Académie.

Les artistes-professeurs constituent, eux aussi, grâce à leurs expériences, un attrait de taille pour les stagiaires en quête de perfectionnement. Jean, Theano et Myriam, étudiants en violon à Paris connaissent très bien la réputation de Patrick Bismuth et d'Hélène Houzel, et sont venus les rencontrer sur les conseils d'anciens élèves devenus des professionnels.

Pour Noëlle Spieth et David Simpson, professeurs, l'objectif premier est la découverte de nouveaux outils, quel que soit le niveau de base des étudiants. Le travail est donc adapté aux envies et aux capacités de chacun. C'est cette proximité avec les stagiaires et cette liberté dans le travail qu'ils viennent chercher à Amilly.

### Un groupe uni dans le travail

Au domaine de La Pailleterie, chaque soir au cours des apéritifs-concerts, les stagiaires ont présenté les œuvres qu'ils ont travaillées (d'Arcangelo Corelli, Joseph Haydn ou encore George Frédéric Haendel), avant de savourer un instant entre artistes et spectateurs. Un moment d'appréhension pour Camille, stagiaire en clavecin, qui en garde cependant un agréable souvenir mêlant la motivation à travailler pour réussir et la quiétude d'un soir d'été partagé. Cette notion de partage se retrouve également au cœur du fonctionnement du stage. Dans les couloirs, l'après-midi, la musique résonne. En poussant la porte de la salle où David Simpson mène le groupe, on découvre des stagiaires très à l'écoute des conseils avisés du professeur. Un réel dialogue est mis en place, c'est un moment de "partage volontaire".

## MUSIQUE BAROQUE DE LA VINGTIÈME ÉDITION

C'est grâce à cela qu'une réelle cohésion de groupe se crée, un élément essentiel pour des musiciens, pour s'accorder une fois sur scène. Baudouin Abraham, président des "Jardins d'Agrément" a d'ailleurs affirmé, dès le début de ce stage, que la *culture est un facteur de cohésion*. En partageant ces travaux musicaux entre eux et avec les spectateurs, les stagiaires nous réunissent le temps de quelques notes et d'applaudissements mérités.

### Une dernière note positive

Après les professeurs, ce sont les stagiaires qui se sont produits sur scène pour un concert en l'église Saint-Martin le 16 juillet.

Attentivement écoutés et parfois même accompagnés par leurs professeurs, les musiciens, assurés, ont joué certains des morceaux travaillés au cours de la semaine. Le programme proposé a fait (re)découvrir au public présent près de deux siècles de musique baroque composée par des artistes de toute l'Europe tels que l'italien Gulio Caccini, l'anglais Henry Purcell, l'autrichien Johann Schmelzer ou encore le français Antoine Boesset.



Concert des stagiaires.

À la fin du concert, le président des "Jardins d'Agrément" a dressé un premier bilan positif. Grâce au niveau homogène des élèves, de nouvelles créations ont pu être réalisées, ce qui leur a procuré davantage de plaisir à travailler ainsi qu'aux professeurs. De plus, le nombre de stagiaires est encourageant pour envisager un bel avenir à la XXI<sup>e</sup> Académie en 2015.

Sur la Place de Nordwalde, les stagiaires nous confient leur premier retour sur cette vingtième édition : intense, passionnante, enrichissante et fabuleuse. Ce bref mais dense apprentissage s'inscrit dans la continuité de leur parcours et constitue une étape importante de leur avenir professionnel ou personnel.

Cette alliance, si bien réussie, entre un travail de grande qualité et un groupe uni aura donc réussi à ravir nos musiciens. Pour finir, Gérard Dupaty, le Maire, a remercié les professeurs pour leur implication et a invité les stagiaires à retrouver les Amillois lors des concerts de la saison musicale. Saison musicale qui les placera peut-être un jour en tête d'affiche... 🎻



Pot de l'amitié, Place de Nordwalde.

### Présentation de quatre professeurs

**Noëlle Spieth - clavecin** : au cours de ses études au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSM) de Paris et au Conservatoire de Genève, elle reçoit de nombreuses distinctions. Aujourd'hui, elle parcourt le monde pour donner des concerts tandis que sa discographie reçoit une critique unanime.

**David Simpson - violoncelle** : après avoir étudié à la Juilliard School de Harvard et au CNSM de Paris, il devient membre du quatuor Atlantis et reste très actif dans le monde de la musique contemporaine. Depuis plus de 25 ans, il enseigne au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris et au cours de nombreux stages.

**Hélène Houzel - violon** : premier prix de virtuosité au Conservatoire de Genève, elle choisit de se spécialiser dans le violon baroque. Sollicitée par de nombreux ensembles (Il Seminario Musicale, Le Concert Spirituel, etc.), elle en a créé un, consacré à la musique instrumentale du XVII<sup>e</sup> siècle, et enseigne en parallèle sa passion pour le violon.

**Patrick Bismuth - violon** : soliste de nombreux ensembles baroques et professeur aux CRR de Paris et de Versailles, il fait le choix de créer et de diriger La Tempesta. Il pratique le violon à travers les époques et dans sa diversité en intégrant au violon baroque l'improvisation, la musique populaire et tzigane.

## DEUX SORTIES ORGANISÉES POUR LES AÎNÉS ÉVASION À LA COMÉDIE DES CHAMPS ÉLYSÉES LE 20 DÉCEMBRE

**L**a sortie dédiée aux aînés pour cette fin d'année les conduira à la Comédie des Champs Élysées afin d'assister à une pièce de théâtre de **Éric-Emmanuel Schmitt**, mise en scène par **Steve Suissa**, avec **Michel Sardou**, **Félix Beauperin**, **Dounia Coesens**, **Florence Coste**, **Katia Miran** et **Françoise Bertin**, le **samedi 20 décembre**.

### La comédie en quelques lignes



Que feriez-vous si vous aviez la possibilité de revenir quarante ans en arrière? Feriez-vous les mêmes choix? Ou changeriez-vous une partie de votre vie? C'est dans cette situation que se retrouve un jour Alex, interprété par Michel Sardou. Dans sa maison d'enfance, face aux femmes qu'il a désirées, à sa grand-mère qu'il a aimée mais surtout face à lui-même, Alex va ainsi remettre en question les choix qu'il a pu faire au cours de ces quarante années. Jonglant entre humour et émotion, la pièce joue

également sur le réalisme des décors, incarné par une maison de famille au cœur de laquelle on aimerait s'inviter. Bouleversant et amusant, ce récit pose aux spectateurs cette même question : "Si on recommençait?"

### Informations et coût de la journée par personne :

Le départ de l'Espace Jean-Vilar est fixé à 13 heures et le retour prévu vers 20 heures. Les inscriptions sont enregistrées dès maintenant au service du troisième âge. Le coût de la journée comprend le transport en autocar grand tourisme, la place de spectacle en 1<sup>ère</sup> catégorie et les frais de réservation.

Le prix de la place de spectacle par personne varie selon le nombre de personnes inscrites : montant allant de **71 € à 84,50 €** sans assurance annulation et de **76 € à 89,50 €** avec assurance annulation.

## DÉJEUNER-SPECTACLE DANS UN CABARET EN OCTOBRE

**L**es personnes désireuses de participer au déjeuner-spectacle au Cabaret music-hall "National Palace" de Vierzon et à la visite des musées le **mercredi 22 octobre** peuvent encore s'inscrire : il reste des places !

### Les musées de Vierzon

Votre périple débutera par la visite guidée des collections des musées de Vierzon. Au cœur d'un ancien site industriel, en un seul et même lieu, l'on découvre l'histoire industrielle de la ville et du musée Laumônier, l'histoire du chemin de fer et de la locomotive à vapeur. Ce nouvel espace dévoile donc plus de deux siècles d'histoire industrielle et cheminote. Quant aux collections municipales, elles permettent de découvrir les industries florissantes (verrerie, machinisme agricole, automobile, porcelaine) qui ont fait la gloire de Vierzon aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ; Grâce à la passion de Raymond Laumônier, ancien chef de dépôt de Vierzon, les visiteurs découvrent plus de cent cinquante ans d'histoire du chemin de fer.

### Un déjeuner au cabaret

Après cette immersion dans le passé, vous serez accueillis au cabaret music-hall "National Palace" pour participer au déjeuner-spectacle animé par une chanteuse et par la revue "Élégance".

Vous ne pourrez qu'être émerveillés par des artistes hors du commun, une chanteuse pleine de charme

et d'humour, cent cinquante costumes des plus somptueux, des acrobaties à vous couper le souffle... Émotions garanties ! Puis, vous serez invités sur la piste de danse jusqu'à votre départ vers 17 heures.



### Informations et coût par personne

Départ de l'Espace Jean-Vilar à 7h45 et retour vers 19h00. Les inscriptions sont enregistrées dès maintenant au service du troisième âge. Le coût de la journée comprend le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner-spectacle "Formule Palace", boisson comprise, l'entrée et la visite guidée du musée de Vierzon. Le prix pour le déjeuner-spectacle et l'entrée des musées par personne varie selon le nombre d'inscriptions : montant allant de **84 € à 98,50 €** sans assurance annulation et de **89 € à 103,50 €** avec assurance annulation.

### Renseignements et inscriptions

Service du 3<sup>e</sup> Âge - 132 rue Albert-Frappin  
Tél : 02 38 28 76 56 - 02 38 28 76 60

# VOYAGE EN TOURAINE

## RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 27 JUIN

**C'**est par une météo mitigée, que la journée du 27 juin a débuté. Cette année, le voyage des seniors avait pour destination la Touraine. Au travers de ce témoignage, les participants pourront se remémorer cette sortie que chacun peut également prendre le temps de découvrir grâce à ces quelques lignes.

### La vannerie de Villaine les Rochers

La visite a commencé par une présentation vidéo qui nous a amenés à découvrir la culture de l'osier, puis son traitement permettant de l'utiliser et de fabriquer des objets aussi divers que variés : paniers, meubles, accessoires décoratifs mais également de grandes réalisations pour les jardins ou les espaces publics.



Cette fabrication française, entièrement artisanale et manuelle occupe vingt-cinq vanniers dont cinq meilleurs ouvriers de France. L'entreprise fait également appel à de grands paysagistes et designers et fournit la haute couture (Hermès) pour la réalisation de sacs en osier. Ensuite, une longue éclaircie nous a permis de nous rendre au restaurant pour une pause déjeuner appréciée de tous.

### Le château de Villandry et ses jardins

De nouveau, une forte averse est arrivée, heureusement, au moment où nous visitons l'intérieur du château. Ce château est l'un des derniers grands du genre bâtis vers 1536, en bord de Loire. Quelques siècles plus tard, en 1754, après transformation de la forteresse d'origine, il devient la propriété du Marquis de Castellane.

Le château est ensuite acheté par Joachim Carvallo, dont les descendants sont toujours propriétaires. Très bien meublé, il a gardé au travers de certaines pièces, un esprit provençal par ses couleurs et sa décoration. En accédant aux étages, la vue se dégage et permet à chacun d'admirer les magnifiques jardins.

Le soleil de nouveau resplendissant, nous a autorisés à déambuler dans les jardins, classés parmi les plus beaux jardins de France. Le splendide paysage qui s'offrait à nos yeux, nous a laissés quelque peu pantois et a créé l'admiration de tous.

Les jardins d'eau, d'amour, de la musique et des simples, nous ont permis d'apprécier le talent de leurs créateurs, mais aussi des cinq jardiniers qui les entretiennent quotidiennement.

"Le désordre organisé" des plantations, le mélange des couleurs, l'originalité des plantes nous prouvent la qualité de ces artistes et artisans. Sans oublier qu'il s'agit d'une pratique culturelle complètement "Bio".

Les jardins potagers d'ornement n'ont rien à envier, par leur beauté, aux autres jardins précédemment visités. Certains d'entre nous n'ont pas hésité à emprunter le labyrinthe de buis, mais avec un risque limité, puisqu'il est impossible de s'y perdre.



Pour résumer, cette journée s'est avérée être une très intéressante et agréable découverte de Villandry, de son château et de ses jardins.

Elle a donné à quelques-uns l'envie d'y retourner à une autre saison, pour profiter de fleurs nouvelles et de coloris totalement différents. 🌸

## LA MAISON DES JEUNES LE PLEIN DE SOLEIL !

**C**et été, les jeunes Amillois ont pu choisir le programme de leurs vacances. Avec plus d'une centaine d'activités, la Maison des jeunes a voulu combler toutes les attentes. Pari réussi, puisque ce sont près de 130 adolescents qui ont découvert de nouveaux lieux et de nouvelles occupations, toujours entre amis.

### L'été des jeunes en images

Les activités de plein air ont séduit de nombreux jeunes. Les sportifs ont pu participer à des séances d'escalade à Clamecy, de kayak, de BMX, d'accrobranche, d'équitation et de voile. Dans d'autres domaines, tous ont eu l'opportunité de découvrir le parc naturel de Chaumont sur Loire, des courses de motos professionnelles sur le circuit du Mans, une croisière en bateau sur l'Yonne, etc.

Les mois de juillet et d'août ont permis d'arpenter Paris : la Cité de la Musique,



Visite de l'usine Hutchinson à Pannes.

le Manoir de Paris, le zoo de Vincennes ou encore un café-théâtre nous ont ouvert leurs portes pour notre plus grand plaisir.

Les sorties éducatives, telles que la visite de l'usine Hutchinson Polymers à Pannes, ont également fait partie de ces vacances. Toujours dans une ambiance conviviale, à l'image de la soirée-repas "Coupe du Monde de football", les adolescents ont pu profiter de moments festifs, favorables aux nouvelles rencontres amicales. 🍷

### Les vacances de la Toussaint

La Maison des jeunes sera ouverte du lundi 20 au vendredi 31 octobre. Des sorties spectacle à Paris, un parc d'attraction, des soirées repas et des activités sportives et culinaires seront proposées. Le programme sera envoyé par courriel à tous les adhérents le vendredi 3 octobre. Celui-ci sera également disponible sur le site de la Ville, rubrique Jeunesse. La procédure d'inscription aux activités des vacances de la Toussaint sera envoyée en même temps que le programme : afin de faciliter le bon fonctionnement des inscriptions, il est impératif de bien la lire et de la respecter.

### Les adhésions

Les adhésions enregistrées entre septembre et décembre coûtent **9,75€** pour les Amillois et **14,65€** hors commune. Au moment de l'adhésion une carte vous sera remise ainsi que sept entrées gratuites à la piscine d'Amilly. Cette carte offre la possibilité de participer aux activités et d'acheter des tickets de cinéma à 5,80€ (maximum 2 par semaine, en vente à la MJA).

### Pour en savoir plus

Maison des jeunes, 213 rue de la Gare, 45200 Amilly  
Tél. : **02 38 28 76 63** – fax : **02 38 28 76 70**  
Courriel : [inscriptionvacances@amilly45.fr](mailto:inscriptionvacances@amilly45.fr)  
Site internet : [www.amilly.com](http://www.amilly.com) (rubrique jeunesse)





# LA PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE

## UNE SECONDE CONFÉRENCE

L'atelier de parents "l'enfant intellectuellement précoce" de l'Espace Familial s'invite de nouveau à l'Espace Jean-Vilar pour une seconde conférence qui aura lieu le samedi 15 novembre à 14 heures.

Après une première édition en 2013 qui a accueilli près de 240 personnes et forts du soutien des participants, nous avons souhaité poursuivre "la découverte de ces drôles de zèbres".

### Les tribulations de ces drôles de zèbres au quotidien en famille... à l'école...

Comment sont-ils à la maison ? Quels comportements, quelles particularités observons-nous chez ces zèbres dans leur milieu familial ? Qu'est-ce qui parfois peut constituer une difficulté ? Nous tenterons de comprendre.

Et comment sont-ils à l'école ? Quels comportements, quelles particularités observons-nous chez ces drôles de zèbres dans leur milieu scolaire ? Nous nous attacherons à ce qui pose problème. Et là aussi nous essaierons de comprendre et de trouver des stratégies.

Pascale Perroteau, formatrice 1<sup>er</sup> degré de l'Éducation Nationale, co-auteur du module de formation Eduscol 2013 et Jean François Laurent, conférencier, écrivain spécialiste de la précocité intellectuelle nous aideront à mieux appréhender le quotidien de ces drôles de zèbres et ainsi peut-être à mieux répondre à leurs besoins. 🌱

ENTRÉE LIBRE



### Pour en savoir plus

Espace Familial, 132, rue Albert-Frappin 45200 Amilly  
Tél. : 02 38 28 76 09  
Courriel : pascale.guilbert@amilly45.fr

## TRIBUNE LIBRE

La mise en place d'études surveillées pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire a été soumise au vote des élus en juin dernier. C'est une excellente initiative, complémentaire de la réforme des rythmes scolaires. Leur encadrement par un enseignant donne aux enfants des conditions optimales non seulement pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons mais aussi pour maîtriser des méthodes et être en capacité d'organiser leur travail personnel.

Nous approuvons cette proposition mais avons souhaité que la ville d'Amilly aille encore plus loin et s'assure que cette mesure bénéficie à tous les enfants scolarisés sans aucune distinction.

Or chaque étude surveillée sera soumise à un tarif de 3 euros par élève à la charge des parents. Nous craignons que l'application de ce tarif, même s'il n'est pas élevé, soit un frein pour les enfants de familles qui se trouvent dans la précarité et les écartent de ce dispositif que nous jugeons nécessaire.

L'éducation de nos enfants, à ce stade de leur

scolarité, est fondamentale. Prendre le risque d'interdire à certains d'entre eux l'accès à ce dispositif au seul motif pécuniaire nous paraît injuste.

Nous avons donc appelé de nos vœux le réexamen de la question des tarifs afin de permettre la gratuité des études surveillées pour tous les enfants de l'école élémentaire. Malheureusement, nous regrettons que les élus de la majorité n'aient pas entendu notre demande. 🌱



Vos élus de la liste "Amilly notre Avenir"

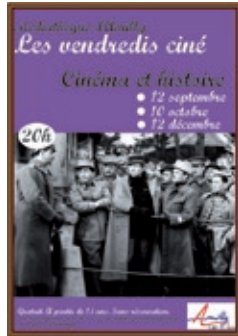
Grégory Gaboret, Sports Jeunesse, Finances  
Anne-Marie Calmettes, Affaires sociales, Culturelles et Jumelages  
Jacky Rollion, Travaux-Urbanisme-Environnement, Écoles Enfance

Grégory Gaboret [Gregory.GABORET@amilly45.fr](mailto:Gregory.GABORET@amilly45.fr)  
Anne-Marie Calmettes [Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr](mailto:Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr)  
Jacky Rollion [Jacky.ROLLION@amilly45.fr](mailto:Jacky.ROLLION@amilly45.fr)

## Les animations à la médiathèque

**Les vendredis ciné :**  
Vendredis 12 septembre  
et 10 octobre à 20h

Thématique :  
cinéma et histoire,  
à partir de 15 ans.  
Sans réservation.



**Ciné'mômes :**  
Samedis 13 septembre  
et 11 octobre à 15h

Thématique :  
comédies familiales  
pour les 7-12 ans.  
Sans réservation.



**Cluéo géant pour adultes**  
Samedi 13 septembre à 19h

Pour les adultes déçus d'avoir raté la séance de juin, le Cluedo géant recommence en septembre. Pour mener l'enquête, il vous suffit de constituer une équipe (de 4 personnes maximum) et de vous inscrire à la médiathèque (dans la limite de 6 équipes). Attention : jeu interdit aux moins de 25 ans ! Parce que les jeux de société ne sont pas réservés aux enfants.

**Spectacle : Tout un monde d'Hélène Ventoura**  
Vendredi 3 octobre à 19h30

Et si, malgré les recommandations de ses marraines, Cendrillon n'avait pas disparu à minuit ? Si elle était restée au bal, avait perdu sa robe, s'était retrouvée en guenilles devant le prince, s'était enfuie, avait quitté le pays et qu'en chemin elle avait croisé toutes sortes de gens et qu'il était arrivé toutes sortes de choses ? C'est ainsi que démarre le one-woman show d'Hélène Ventoura, clown très éloignée du cirque classique, et hilarante dans un rôle de princesse déjantée, où les contes sont détournés et maltraités pour le plus grand bonheur des spectateurs. Après Paris, puis le festival off d'Avignon cet été, Hélène Ventoura se produira à la médiathèque d'Amilly. Sur réservation.

*C'est drôle, décalé, moderne, insolite. Et pas du tout pour les enfants. (Télérama).*



Et pour mieux profiter de la drôlerie des contes détournés, sont programmées, toujours pour les adultes : une séance de lecture à haute voix le mercredi 24 septembre à 19h, et une projection ciné le vendredi 26 septembre à 20h. Sans réservation.

**Vacances de la Toussaint : les rendez-vous**

Pour ceux qui ne partent pas, pendant les vacances, la médiathèque ouvre ses portes avec des animations pour tous les âges.

**Jeudi 23 octobre à 10h30**

Une séance de lecture à haute voix est proposée à toutes les petites oreilles de 18 à 36 mois. Sans réservation.

**Vendredi 24 octobre à 19h**

L'agence *Promenons-nous dans les arts* viendra discuter avec tous ceux que l'art contemporain questionne voire rebute, autour du thème "Faut-il avoir peur de l'art contemporain ?". Rencontre plutôt que conférence, un moment qui vous permettra d'avoir des clés de lecture de l'art d'aujourd'hui, afin de vous faire votre propre avis sur la question ! Sans réservation.



**Samedi 25 octobre à 15h**

Elizabeth Anscutter vous "embobinera les oreilles" avec une conférence très interactive et ludique autour des musiques de dessins animés. Que se passe-t-il quand les musiques changent de films...? (imaginez Kirikou dansant sur la musique de Rio !). Pour tous, à partir de 5 ans, sans réservation. La conférence sera suivie d'un atelier bruitages, à l'aide de la musique assistée par ordinateur, où les enfants découvriront l'univers sonore des films. Pour les 7-12 ans, sur inscription (12 places disponibles).

**Mercredi 29 octobre à 16h**

Un atelier "percussions du monde" sera proposé aux enfants de 6 à 10 ans (12 places disponibles, sur inscription). Il sera précédé de deux séances de démonstration, à 14h30 et 15h30.



Et aussi... En novembre, un atelier couture est proposé aux adultes ayant l'envie d'apprendre à réaliser des livres en tissu pour enfants. Renseignements et inscriptions ouvertes auprès de la médiathèque, dans la limite de 6 places disponibles.

## Un livre, un titre

### COMMENT DISTINGUER UN CHEF-D'ŒUVRE D'UNE CROÛTE ? DE P. PONS ET CH. MESLIN (ED. PALETTE)



L'ambition des éditions Palette est de permettre à chacun d'accéder à l'art en toute simplicité, mais là, quel titre ! Rasurez-vous, l'ouvrage n'a pas la prétention de fournir une réponse figée avec laquelle on ne discute pas. Les auteurs y répondent avec humour et intelligence sans jamais enfermer le lecteur dans des règles qui n'existent finalement pas. Des œuvres adulées à une époque, ont pu par la suite être reléguées au rang de croûtes et inversement. Les auteurs dévoilent des tableaux, proposent des idées de recherche, des anecdotes, un peu d'histoire de l'art, bref quelques outils pour être à l'aise dans un musée, sans jamais nous servir du

prêt à penser. Une double page est consacrée à chaque chapitre -illustré et explicatif- s'amusant, à l'occasion, de la manière d'en finir avec les chefs-d'œuvre, pour se fermer sur "la foire aux croûtes" de Montmartre. Un petit livre à mettre entre toutes les mains. 🐣

Disponible à la médiathèque, espace Jeunesse, section Documentaires (750.11 PON)

## CD - adulte

### INTOXICATED MAN / PINK ELEPHANTS DE MICK HARVEY (MUTE RECORDS)

Au gré des rééditions de leurs catalogues, les éditeurs nous offrent régulièrement des albums devenus introuvables, mais à la réputation imposante qu'il est enfin possible de vérifier. Le label londonien Mute records a réédité récemment deux albums de Mick Harvey réunis



dans un double CD : *Intoxicated Man* et *Pink Elephant*. L'australien Mick Harvey est une des figures majeures du mouvement post-punk qui émergea au début des années 80 ; indissociable de son compatriote Nick Cave. Ensemble, ils formeront The Birthday Party puis Nick Cave & The Bad Seeds, groupe mythique toujours en activité qu'Harvey quittera en 2009. En parallèle à cette carrière au sein de ces formations, il prendra le temps d'enregistrer quelques disques solo.

*Intoxicated Man* sort en 1995 et *Pink Elephant* deux ans plus tard.

La réédition en un seul album n'est pas un hasard : en plus de proposer les deux premiers opus d'Harvey, ces deux disques ont pour point commun d'être constitués de reprises de Serge Gainsbourg. La plupart des meilleurs titres du Français sont présents mais Mick Harvey ne s'est pas contenté de reprises fidèles. Chanteur subtil, arrangeur hors pair et multi-instrumentiste, c'est une relecture de Gainsbourg qu'il nous propose, car, s'il a conservé l'esprit musical, Harvey s'est chargé lui-même de traduire les textes dans la langue de Shakespeare. Défi parfaitement relevé où l'on redécouvre ces chansons devenues des classiques. Sa voix de crooner sied parfaitement aux mélodies ciselées. Une vraie réussite pour un exercice délicat : entre l'hommage et la création. 🐣

Disponible à la médiathèque, Espace Musique et Cinéma, Section Musique (2 HAR 24)

#### Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme - Tél. 02 38 90 09 55.  
Courriel : [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)

**Ouverture au public :** le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances :

Tizio Mokhtari Roy, Célia Decamp, Ilhan Decamp, Meryem Aggoune, Nélia Larabi, Diego Pereira, Maëlhylene Nigon Gilbert, Antoine Jolivet, Wassila Zaid, Noa Murlon, Nessa Garet, Titouan Helleu, Alina Islam Laroye, Nolan Tavert, Loona Aguenier Villert, Mathis Allouche, Naëlle Azencott, Léna Templier.

### Mariages :

Cyril Perrier et Cécile Guillon  
Geoffrey Chabourine et Johanna Larcade  
Hamidou Diallo et Nathalie Champion  
Stéphane Mougin et Delphine Zinési

### Décès :

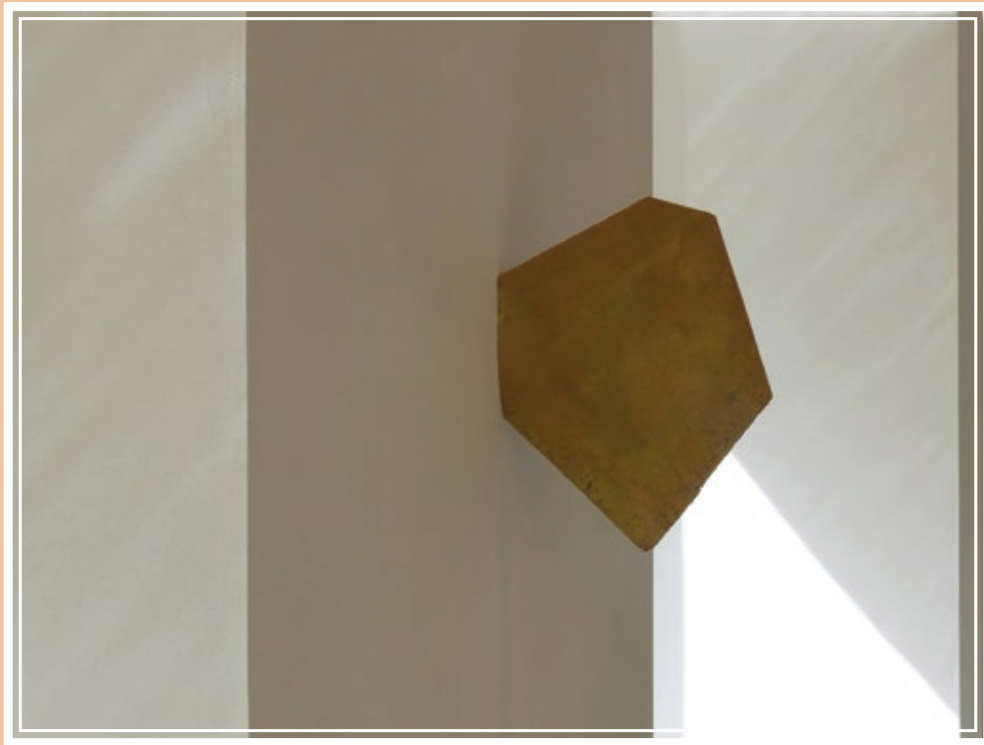
Hélène Kozic veuve Hubert,  
Bernard Hagneré, Anne-Marie Michel épouse Schuchard,  
Valentino Cividino, Odette Lecompte, Daniel Houy, Simonne Bernard veuve Bizot, Hélène Veslin veuve Bossard, Thérèse Bornat.

## CONSEILS MUNICIPAUX

Prochaines réunions :  
mercredi 24 septembre  
et mercredi 22 octobre à 20h00  
**Maison Saint-Loup.**

Le compte rendu est  
régulièrement affiché sur les  
panneaux extérieurs face à la  
mairie et consultable sur le site  
de la Ville [www.amilly.com](http://www.amilly.com)

## «TAL COAT en regard(s)2 »



Nicolas Chatelain «Acrylique et huile sur bois» 2014, 1,5 x 19 x 30 cm

*Les objets de Nicolas Chatelain procèdent de la glane et de l'expérimentation. Assemblages de matériaux divers, bois, morceaux de contre-plaqué, pièces métalliques, peinture, ils sont agencés avec le soin maniaque qu'un enfant peut apporter à la construction de petits bricolages où se concentre et s'éclaire, parfois pour lui seul, le sens du monde. La peinture y intervient comme une gangue ou une nymphe qui permet la lente et discrète métamorphose de ces objets modestes en sujets d'expériences esthétiques. Les socles sur lesquels ils sont présentés sont en eux-mêmes remarquables : constructions angulaires irrégulières, ils perturbent la distinction entre présentoir et sculpture, entre cadre et peinture, entre intérieur et extérieur. (...)*

*Karim Ghaddab (extrait du texte écrit dans la revue semaine 46.11 pour l'exposition Paysage(s) à Kerguéhennec)*

*Exposition du 27 septembre au 28 février 2015*

*Entrée libre du jeudi au samedi de 14h à 19h ou sur rendez-vous (sauf jours fériés)*

*Fermeture annuelle du 21 décembre au 5 janvier inclus*

*Vernissage le 27 septembre à 19h00*